

COMMUNE DE ALANDO HAUTE-CORSE

AVIS DE CRÉATION DE TITRE DE PROPRIÉTÉ

Date de l'acte : 11 septembre 2020

Suivant acte reçu par Maître Paule VILLANOVA, notaire à CORTE (Haute-Corse) 9 Avenue Baron Mariani.

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil. Concernant Monsieur Paul Mathieu **BATTINI**, en son vivant mutilé de guerre, veuf de de Madame Marie-Thérèse DEFENDINI, demeurant à ALANDO (20212), où il est né le 19 décembre 1885 et décédé le 16 novembre 1957.

Propriétaire des biens ci-après désignés :

1°)A ALANDO 20212

Dans un ensemble immobilier lieudit ALANDO de 88m² cadastré B 334, lot n° 8 : au rez-de-chaussée, deux pièces

2°)A ALANDO 20212

Des parcelles cadastrées B 127 de 1737m², B 128 de 537m², B 129 de 1590m², B 130 de 1400m²

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

Pour avis.

Paule VILLANOVA notaire